

COMMUNE DE ITTRE

-

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE :

PROJET DE PLAN D'ACTION NATIONAL SUR LES VOIES PRIORITAIRES D'INTRODUCTION ET DE PROPAGATION NON INTENTIONNELLES D'ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES DE LA LISTE DE L'UNION EUROPEENNE EN BELGIQUE

**PROCÉDURE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PLANS ET PROGRAMMES
(CODE DE L'ENVIRONNEMENT – LIVRE I^{ER})**

-

ENQUÊTE PUBLIQUE

-

Le Collège communal informe la population qu'une enquête publique est organisée, sur l'entité, à la demande du Gouvernement wallon :

Date d'affichage	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Personne de contact
9 mars 2022	Lundi 14 mars 2022	Administration Communale Service environnement Vendredi 29 avril 2022 à 12h	ARIAS Marie-José 067 79 43 49 mj.arias@ittre.be Conseillère en environnement

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et le samedi matin de 09 :00 à 11 :00 OU un jour par semaine jusqu'à 20 heures à l'adresse suivante : Administration Communale/Service environnement 2,rue Planchette à 1460 Ittre.

Le dossier est également consultable sur le site Internet de la commune ou sur le site internet du Portail environnement de la Wallonie via le lien suivant :

<http://environnement.wallonie.be/enquetepublique-invasives/>

Mesures Covid, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre obligatoirement rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de ARIAS Marie-José, conseillère en environnement.

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus).

Tout intéressé souhaitant formuler des observations écrites, par voie postale ou électronique, peut envoyer ses remarques (pour le 29 avril au plus tard) à l'administration communale ou en contactant le SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement à l'adresse suivante :

Projets d'arrêtés du Gouvernement wallon
Via courriel : enquetepublique.invasives@spw.wallonie.be ou par courrier : Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles, et Environnement – SPW ARNE DEPARTEMENT DE LA NATURE ET DES FORETS Direction de la Nature et des Espaces verts Avenue Prince de Liège, 15 B-5100 Jambes

ITTRE le 04/03/2022.

Par le Collège,

Le Directeur général

Le Bourgmestre,

Carlos KUC

Christian FAYT

A l'initiative du Gouvernement wallon, ce projet, de catégorie A.1., est soumis à enquête publique en vertu de l'article D. 29-1, du Livre I^{er}, du Code de l'Environnement. Ce projet a également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D.53, du Livre I^{er}, du Code de l'Environnement. Ce projet est également soumis aux consultations transfrontières. Suite à l'enquête publique, le Gouvernement wallon rédigera la déclaration environnementale et adoptera le plan susvisé par arrêté délibéré en son sein.